

Mata Utu, le 18 juin 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les mesures de déconfinement restent en vigueur jusqu'au mercredi 30 juin 2021 à minuit

Le suivi de la situation sanitaire du Territoire a été présenté aux membres du COMIS le mardi 15 juin :
Il est confirmé l'absence de nouveau cas positif depuis le 1^{er} avril à Futuna et le 26 avril dernier à Wallis.

Les mesures de déconfinement progressif demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin prochain mais connaissent les évolutions suivantes :

1) Les vols domestiques entre Wallis et Futuna ne font plus l'objet de restrictions et de contrôle sanitaire. La population est invitée à reprendre l'attache directement de la compagnie Aircalin pour effectuer ses réservations entre les deux îles.

2) Les messes pour les obsèques seront autorisées, dans le respect toutefois des mesures barrières et de distanciation physique selon le protocole sanitaire toujours en vigueur.

3) Tous les établissements scolaires pourront recevoir les élèves à 100 % des capacités d'accueil.

4) Les crèches pourront également accueillir les enfants sans restrictions de capacité.

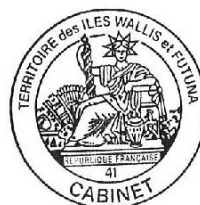
5) Demeurent interdits :

-l'accueil dans les bingos

-l'accueil dans les gymnases et équipements sportifs et couverts

-les sports de combat, de contact, ainsi que les activités sportives et de loisirs en salle.

Toutefois en raison du taux de vaccination encore insuffisant pour une protection efficace de la population, cette nouvelle phase de déconfinement doit s'accompagner du respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale, incluant le port d'un masque chirurgical et la distanciation physique d'au moins deux mètres entre deux personnes, dites « mesures barrières », doivent être observées en tout lieu et en toute circonstance.



La Cheffe des services du
Cabinet du Préfet


Elizabeth BARKA-LAMOUR

Contact presse :
Elizabeth BARKA-LAMOUR – Cheffe des services du cabinet du Préfet
+00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr